

FORMATION PREPARATOIRE A L'HABILITATION ELECTRIQUE OPERATION D'ORDRE NON ELECTRIQUE INITIAL OU RECYCLAGE H0B0 Exécutant ou chargé de chantier

Public concerné

Personnel non-électricien qui opère à proximité des installations électriques ou exerçant leur métier dans des zones présentant des risques électriques.

Pré requis

- Aucune connaissance en électricité n'est nécessaire pour suivre cette formation.
- Maîtrise de la langue française.

Durée

Exécutant formation initiale ou recyclage 1 jour soit 7 heures.

Chargé de chantier

Formation initiale 1.5 jours soit 11 heures.

Formation recyclage 1 jour soit 7 heures.

Effectif

Session de 10 stagiaires maximum.

Validation des acquis

- Evaluation théorique et pratique.
- Après avis favorable, attestation individuelle fournie à l'employeur.

Horaires

08H00 – 12H00
13H30 – 16H30

Lieu de la formation

- Dans les locaux du client en intra.
- Selon calendrier pour les inters.

Modalités d'inscription

Délai de 15 jours à un mois (intra).
Selon calendrier pour les inters,
Inscription possible selon respect des CGV sous 48 heures.

Tarifs

cf grille tarifaire – ou selon devis

Accessibilité

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Contacter la référente handicap au préalable.

Contexte réglementaire

Le décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010, relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage, impose, entre autres, à l'employeur de délivrer une habilitation électrique ainsi qu'un carnet de prescriptions.

L'arrêté du 26 avril 2012, relatif aux normes définissant les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage fixe la NF C 18-510 comme référence des normes.

Objectifs du stage

- ❖ Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique (selon la norme NF C 18-510).
- ❖ Adapter les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans les zones d'environnement électrique.
- ❖ Permettre au chargé de chantier d'organiser des travaux d'ordre non électrique, de délimiter une zone de travail et de surveiller le personnel.
- ❖ Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation chargé de chantier B0/H0/H0V.

CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE THEORIQUE

- L'évaluation des risques.
- Les nouvelles dispositions réglementaires.
- Les grandeurs électriques.
- Les dangers de l'électricité.
- Les mesures de protection.
- Les limites, zones et opérations liées.
- Les équipements de protection.
- Les rôles et titres d'habilitation.
- Les outillages et matériels électriques.
- La procédure en cas d'accident électrique.
- La procédure en cas d'incendie électrique.
- Exécutant non-électricien B0 H0 HOV : rôle et opérations.
- Chargé de chantier non-électricien B0 H0 HOV : rôle et opérations.

Pour le recyclage la session commencera par une discussion dirigée qui permettra de mettre en avant le retour d'expérience du stagiaire.

Animateur formation

Formateur habilité ayant plus de 10 ans d'expériences dans le domaine.

Dispositif de suivi

- Chaque stagiaire signe une feuille de présence par demi-journée.
 - Attestation de stage par participant.
 - Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné.
- Recyclage préconisé tous les 3 ans.

Référent pédagogique

Eric GARGADENNEC
eric@gascogneformation.fr

MISE EN SITUATION PRATIQUE

Le stagiaire doit être capable :

- D'analyser les risques électriques.
- D'encadrer et de diriger des exécutants dans une zone de travail balisée. (chargé de chantier).
- D'évoluer dans une zone protégée.
- D'échanger des documents liés aux opérations.
- De rendre compte des difficultés rencontrées.
- Etudier un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes des normes en vigueur, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué.

Méthodes pédagogiques

- ❖ Exposés multimédias interactifs.
- ❖ Etude des risques spécifiques relatifs aux installations du participant.
- ❖ Livret de formation donné au stagiaire.

Contactez-nous

Emilie CLAYSAC

☎ 06.61.46.32.15

Référente handicap

✉ emilie@gascogneformation.fr